



VILLE DE JOLIETTE

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Joliette, tenue à l'heure et au lieu réglementaires, le 16 mai 2011, et à laquelle sont présents les conseillers, Alain Beaudry, Alain Lozeau, la conseillère Diane Nicoletti et les conseillers Jean-François Courteau, Yves Liard et Richard Leduc formant quorum sous la présidence de M. René Laurin, maire.

G2011-02-28 - RÈGLEMENT 80-2008-1 – PAIX, BON ORDRE ET NUISANCES – ADOPTION :

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné lors de la séance du conseil municipal du 18 avril 2011;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Leduc, appuyé par la conseillère Diane Nicoletti et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement 80-2008-1, dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

(Monsieur le Maire s'est abstenu de voter)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Copie certifiée conforme

PIERRICK SYLVESTRE, avocat
Greffier
27-05-2011